

... et en Martinique ?

Un phénomène naturel très présent

Le risque est très présent car certains sols de l'île sont par nature instables, les reliefs sont escarpés et les pluies souvent intenses. De plus, les routes et les maisons se concentrent sur de petits espaces, ce qui rend ces zones encore plus vulnérables.

À chaque saison cyclonique, des routes, des réseaux (eau potable, électricité, téléphonie, etc) ainsi que des habitations sont endommagés par des glissements.

Dans le passé, ces glissements ont aussi fait des victimes comme à la Médaille à Fort-de-France en 1916, ou à Ensfield au Vauclin en 1995.

À chaque événement pluvieux intense

Les ondes tropicales exceptionnelles comme celles de la tempête IRIS en 1995, celles de novembre 2004, du 5 mai 2009 ou plus récemment, celles de novembre 2015 ou de novembre 2020 ont déclenché de nombreux glissements en même temps que l'île a en partie été paralysée.

A cela s'ajoutent les séismes qui peuvent eux aussi déclencher des glissements de terrain.

Pourquoi se produisent-ils ?

La cause principale en Martinique : des terrains argileux typiques des îles volcaniques

Dans les îles volcaniques tropicales comme la Martinique, les roches volcaniques se sont dégradées au fil du temps en argiles sur parfois 15 à 20 m d'épaisseur. Au-delà de certaines pentes, ces terrains argileux sont tout juste à l'équilibre et la moindre perturbation entraîne leur rupture.

Attention à bien distinguer

une ravine naturelle, une dépression causée par le ruissellement superficiel et vouée à déstabiliser ensuite les terrains voisins et vers laquelle il ne faut diriger aucun écoulement.

Dépression créée par des rejets incontrôlés.

Des pratiques qui agravent le risque

Plusieurs actions de l'homme favorisent le déclenchement de glissements : **en terrassant et en supprimant la butte en pied de versant, en augmentant la teneur en eau dans les sols (fuites de réseau, assainissement défaillant, insuffisance ou absence de réseaux pluviaux), en ajoutant du poids sur les terrains en pente (constructions, dépôts sauvages...).** Ainsi, des défaillances dans la gestion des eaux sont souvent à l'origine du déclenchement d'un glissement, notamment les rejets d'eau non contrôlés qui incitent souvent les terrains en aval et fragilisent le versant.



Glissements répertoriés
Zones les plus argileuses
Nbr de glissements par commune
0 < 5
5 - 10
10 - 25
25 - 50
> 50 Kilomètres

Sources : IGN Scan 25 (2007), BRGM BD MVT

Altération d'une roche volcanique
La même roche complètement transformée en argile très sensible aux glissements
Les terrains pas ou peu altérés, d'aspect rocheux ne peuvent pas glisser

Ce document tout-public vous propose des actions simples que chacun/e peut mettre en pratique pour prévenir les glissements de terrain, mettre en sécurité sa maison et celle de ses voisins et protéger sa responsabilité en cas de sinistre.
En effet, une grande partie des dommages est liée à de mauvaises pratiques et pourrait être évitée.

3 points méritent votre attention

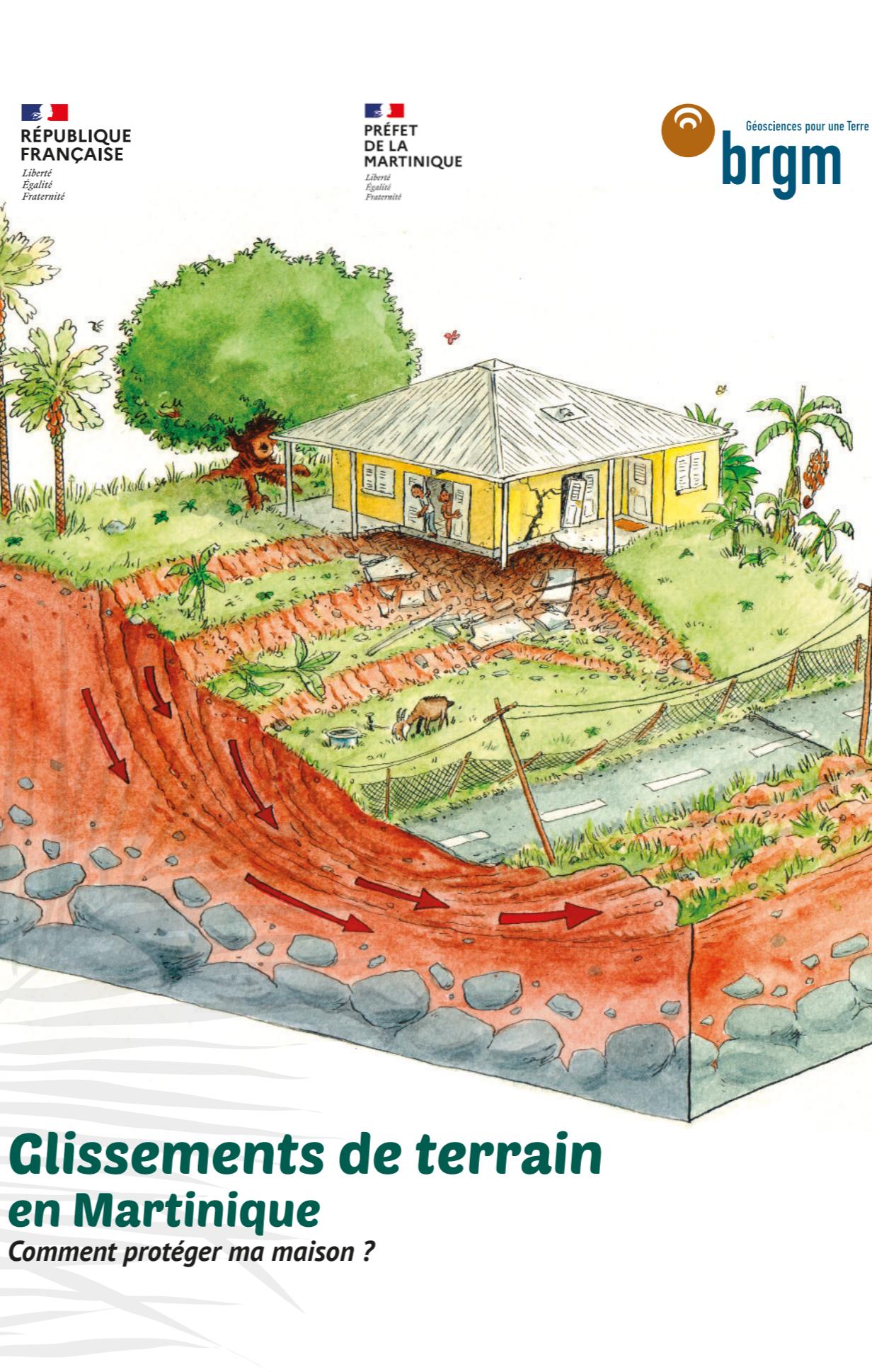
- 1 La structure de ma maison
- 2 L'aménagement de la pente
- 3 La gestion des eaux superficielles.

Pour plus d'informations :

- Le service urbanisme de votre commune pour connaître les règles et avoir des conseils
- Le service sécurité de votre commune pour signaler toute anomalie vous inquiétant
- Le site www.pprn972.fr et la DEAL si vous souhaitez connaître l'importance des risques sur votre parcelle
- Le Conseil d'Architecture et d'Environnement (CAUE) pour avoir des conseils sur toutes vos questions portant sur le cadre de vie

Consultez les fiches techniques pour plus de détails <http://infoterrre.brgm.fr/rapports/RP-69005-FR.pdf>

Design graphique made in Kalanika - 02 38 82 14 16 • Crédit photographique : Brgm • Illustrations : Lucas Valérie



Les glissements de terrain Qu'est ce que c'est ?

Un phénomène naturel difficilement maîtrisable

Un glissement de terrain, c'est le déplacement d'une masse de terre. Il peut être assez petit (ce sont par exemple des talus de route qui s'effondrent) ou bien, très grand, comme par exemple les glissements qui déstabilisent tout un morne. Ainsi, l'épaisseur de terrain qui glisse va de quelques mètres dans un talus à plus de 20 mètres dans certains versants !

Les glissements avancent plutôt lentement (quelques millimètres à centimètres par an) mais ils peuvent subir des accélérations brutales (plusieurs mètres par jour) qui ne sont pas prévisibles, c'est ce qui fait tout leur danger.

Il y a eu de grands glissements en Martinique : La Médaille (1916) ou Morne Caleasse (2011) à Fort-de-France, Fonds-Saint-Denis (1988) ou encore Morne Macroix (1984) et plus récemment, les glissements d'Epineux ou de la RN1 au quartier Fonds Saint Jacques à Sainte-Marie. Ces phénomènes ont déstabilisé jusqu'à 500 000 m³ de terre, soit l'équivalent de 150 piscines olympiques de terre.

Un glissement de terrain qui se gorge d'eau peut dévaler les pentes et parcourir de grandes distances sous forme de coulée de boue ou de coulée de débris suivant la nature des matériaux transportés (terre, blocs, végétaux).

Un glissement n'arrive généralement pas d'un coup, des indices peuvent vous alerter :

FISSURATION DES MURS, DES POUTRES ET DU CARRELAGE
NICHE D'ESCARPEMENT
ARBRES BASCULÉS
SOUS-CAVAGE
FISSURATION ET DÉFORMATION DE LA CHAUSSEE
SURFACE DE RUPTURE
INCLINAISON DES POTEAUX
BOURRELET DE PIED

BRGM

Géosciences pour une Terre durable

Les glissements de terrain Qu'est ce que c'est ?

Un phénomène naturel difficilement maîtrisable

Un glissement de terrain, c'est le déplacement d'une masse de terre. Il peut être assez petit (ce sont par exemple des talus de route qui s'effondrent) ou bien, très grand, comme par exemple les glissements qui déstabilisent tout un morne. Ainsi, l'épaisseur de terrain qui glisse va de quelques mètres dans un talus à plus de 20 mètres dans certains versants !

Les glissements avancent plutôt lentement (quelques millimètres à centimètres par an) mais ils peuvent subir des accélérations brutales (plusieurs mètres par jour) qui ne sont pas prévisibles, c'est ce qui fait tout leur danger.

Il y a eu de grands glissements en Martinique : La Médaille (1916) ou Morne Caleasse (2011) à Fort-de-France, Fonds-Saint-Denis (1988) ou encore Morne Macroix (1984) et plus récemment, les glissements d'Epineux ou de la RN1 au quartier Fonds Saint Jacques à Sainte-Marie. Ces phénomènes ont déstabilisé jusqu'à 500 000 m³ de terre, soit l'équivalent de 150 piscines olympiques de terre.

Un glissement de terrain qui se gorge d'eau peut dévaler les pentes et parcourir de grandes distances sous forme de coulée de boue ou de coulée de débris suivant la nature des matériaux transportés (terre, blocs, végétaux).

Un glissement n'arrive généralement pas d'un coup, des indices peuvent vous alerter :

FISSURATION DES MURS, DES POUTRES ET DU CARRELAGE
NICHE D'ESCARPEMENT
ARBRES BASCULÉS
SOUS-CAVAGE
FISSURATION ET DÉFORMATION DE LA CHAUSSEE
SURFACE DE RUPTURE
INCLINAISON DES POTEAUX
BOURRELET DE PIED

BRGM

Géosciences pour une Terre durable

Les glissements de terrain Qu'est ce que c'est ?

Un phénomène naturel difficilement maîtrisable

Un glissement de terrain, c'est le déplacement d'une masse de terre. Il peut être assez petit (ce sont par exemple des talus de route qui s'effondrent) ou bien, très grand, comme par exemple les glissements qui déstabilisent tout un morne. Ainsi, l'épaisseur de terrain qui glisse va de quelques mètres dans un talus à plus de 20 mètres dans certains versants !

Les glissements avancent plutôt lentement (quelques millimètres à centimètres par an) mais ils peuvent subir des accélérations brutales (plusieurs mètres par jour) qui ne sont pas prévisibles, c'est ce qui fait tout leur danger.

Il y a eu de grands glissements en Martinique : La Médaille (1916) ou Morne Caleasse (2011) à Fort-de-France, Fonds-Saint-Denis (1988) ou encore Morne Macroix (1984) et plus récemment, les glissements d'Epineux ou de la RN1 au quartier Fonds Saint Jacques à Sainte-Marie. Ces phénomènes ont déstabilisé jusqu'à 500 000 m³ de terre, soit l'équivalent de 150 piscines olympiques de terre.

Un glissement de terrain qui se gorge d'eau peut dévaler les pentes et parcourir de grandes distances sous forme de coulée de boue ou de coulée de débris suivant la nature des matériaux transportés (terre, blocs, végétaux).

Un glissement n'arrive généralement pas d'un coup, des indices peuvent vous alerter :

FISSURATION DES MURS, DES POUTRES ET DU CARRELAGE
NICHE D'ESCARPEMENT
ARBRES BASCULÉS
SOUS-CAVAGE
FISSURATION ET DÉFORMATION DE LA CHAUSSEE
SURFACE DE RUPTURE
INCLINAISON DES POTEAUX
BOURRELET DE PIED

BRGM

Géosciences pour une Terre durable

Les glissements de terrain Qu'est ce que c'est ?

Un phénomène naturel difficilement maîtrisable

Un glissement de terrain, c'est le déplacement d'une masse de terre. Il peut être assez petit (ce sont par exemple des talus de route qui s'effondrent) ou bien, très grand, comme par exemple les glissements qui déstabilisent tout un morne. Ainsi, l'épaisseur de terrain qui glisse va de quelques mètres dans un talus à plus de 20 mètres dans certains versants !

Les glissements avancent plutôt lentement (quelques millimètres à centimètres par an) mais ils peuvent subir des accélérations brutales (plusieurs mètres par jour) qui ne sont pas prévisibles, c'est ce qui fait tout leur danger.

Il y a eu de grands glissements en Martinique : La Médaille (1916) ou Morne Caleasse (2011) à Fort-de-France, Fonds-Saint-Denis (1988) ou encore Morne Macroix (1984) et plus récemment, les glissements d'Epineux ou de la RN1 au quartier Fonds Saint Jacques à Sainte-Marie. Ces phénomènes ont déstabilisé jusqu'à 500 000 m³ de terre, soit l'équivalent de 150 piscines olympiques de terre.

Un glissement de terrain qui se gorge d'eau peut dévaler les pentes et parcourir de grandes distances sous forme de coulée de boue ou de coulée de débris suivant la nature des matériaux transportés (terre, blocs, végétaux).

Un glissement n'arrive généralement pas d'un coup, des indices peuvent vous alerter :

FISSURATION DES MURS, DES POUTRES ET DU CARRELAGE
NICHE D'ESCARPEMENT
ARBRES BASCULÉS
SOUS-CAVAGE
FISSURATION ET DÉFORMATION DE LA CHAUSSEE
SURFACE DE RUPTURE
INCLINAISON DES POTEAUX
BOURRELET DE PIED

BRGM

Géosciences pour une Terre durable

Les glissements de terrain Qu'est ce que c'est ?

Un phénomène naturel difficilement maîtrisable

Un glissement de terrain, c'est le déplacement d'une masse de terre. Il peut être assez petit (ce sont par exemple des talus de route qui s'effondrent) ou bien, très grand, comme par exemple les glissements qui déstabilisent tout un morne. Ainsi, l'épaisseur de terrain qui glisse va de quelques mètres dans un talus à plus de 20 mètres dans certains versants !

Les glissements avancent plutôt lentement (quelques millimètres à centimètres par an) mais ils peuvent subir des accélérations brutales (plusieurs mètres par jour) qui ne sont pas prévisibles, c'est ce qui fait tout leur danger.

Il y a eu de grands glissements en Martinique : La Médaille (1916) ou Morne Caleasse (2011) à Fort-de-France, Fonds-Saint-Denis (1988) ou encore Morne Macroix (1984) et plus récemment, les glissements d'Epineux ou de la RN1 au quartier Fonds Saint Jacques à Sainte-Marie. Ces phénomènes ont déstabilisé jusqu'à 500 000 m³ de terre, soit l'équivalent de 150 piscines olympiques de terre.

Un glissement de terrain qui se gorge d'eau peut dévaler les pentes et parcourir de grandes distances sous forme de coulée de boue ou de coulée de débris suivant la nature des matériaux transportés (terre, blocs, végétaux).

Un glissement n'arrive généralement pas d'un coup, des indices peuvent vous alerter :

FISSURATION DES MURS, DES POUTRES ET DU CARRELAGE
NICHE D'ESCARPEMENT
ARBRES BASCULÉS
SOUS-CAVAGE
FISSURATION ET DÉFORMATION DE LA CHAUSSEE
SURFACE DE RUPTURE
INCLINAISON DES POTEAUX
BOURRELET DE PIED

BRGM

Géosciences pour une Terre durable

Les glissements de terrain Qu'est ce que c'est ?

Un phénomène naturel difficilement maîtrisable

Un glissement de terrain, c'est le déplacement d'une masse de terre. Il peut être assez petit (ce sont par exemple des talus de route qui s'effondrent) ou bien, très grand, comme par exemple les glissements qui déstabilisent tout un morne. Ainsi, l'épaisseur de terrain qui glisse va de quelques mètres dans un talus à plus de 20 mètres dans certains versants !

Les glissements avancent plutôt lentement (quelques millimètres à centimètres par an) mais ils peuvent subir des accélérations brutales (plusieurs mètres par jour) qui ne sont pas prévisibles, c'est ce qui fait tout leur danger.

Il y a eu de grands glissements en Martinique : La Médaille (1916) ou Morne Caleasse (2011) à Fort-de-France, Fonds-Saint-Denis (1988) ou encore Morne Macroix (1984) et plus récemment, les glissements d'Epineux ou de la RN1 au quartier Fonds Saint Jacques à Sainte-Marie. Ces phénomènes ont déstabilisé jusqu'à 500 000 m³ de terre, soit l'équivalent de 150 piscines olympiques de terre.

Un glissement de terrain qui se gorge d'eau peut dévaler les pentes et parcourir de grandes distances sous forme de coulée de boue ou de coulée de débris suivant la nature des matériaux transportés (terre, blocs, végétaux).

Un glissement n'arrive généralement pas d'un coup, des indices peuvent vous alerter :

FISSURATION DES MURS, DES POUTRES ET DU CARRELAGE
NICHE D'ESCARPEMENT
ARBRES BASCULÉS
SOUS-CAVAGE
FISSURATION ET DÉFORMATION DE LA CHAUSSEE
SURFACE DE RUPTURE
INCLINAISON DES POTEAUX
BOURRELET DE PIED

BRGM

Géosciences pour une Terre durable

Les glissements de terrain Qu'est ce que c'est ?

Un phénomène naturel difficilement maîtrisable

Un glissement de terrain, c'est le déplacement d'une masse de terre. Il peut être assez petit (ce sont par exemple des talus de route qui s'effondrent) ou bien, très grand, comme par exemple les glissements qui déstabilisent tout un morne. Ainsi, l'épaisseur de terrain qui glisse va de quelques mètres dans un talus à plus de 20 mètres dans certains versants !

Les glissements avancent plutôt lentement (quelques millimètres à centimètres par an) mais ils peuvent subir des accélérations brutales (plusieurs mètres par jour) qui ne sont pas prévisibles, c'est ce qui fait tout leur danger.

Il y a eu de grands glissements en Martinique : La Médaille (1916) ou Morne Caleasse (2011) à Fort-de-France, Fonds-Saint-Denis (1988) ou encore Morne Macroix (1984) et plus récemment, les glissements d'Epineux ou de la RN1 au quartier Fonds Saint Jacques à Sainte-Marie. Ces phénomènes ont déstabilisé jusqu'à 500 000 m³ de terre, soit l'équivalent de 150 piscines olympiques de terre.

Un glissement de terrain qui se gorge d'eau peut dévaler les pentes et parcourir de grandes distances sous forme de coulée de boue ou de coulée de débris suivant la nature des matériaux transportés (terre, blocs, végétaux).

Un glissement n'arrive généralement pas d'un coup, des indices peuvent vous alerter :

FISSURATION DES MURS, DES POUTRES ET DU CARRELAGE
NICHE D'ESCARPEMENT
ARBRES BASCULÉS
SOUS-CAVAGE
FISSURATION ET DÉFORMATION DE LA CHAUSSEE
SURFACE DE RUPTURE
INCLINAISON DES POTEAUX
BOURRELET DE PIED

BRGM

Géosciences pour une Terre durable

Les glissements de terrain Qu'est ce que c'est ?

Un phénomène naturel difficilement maîtrisable

Un glissement de terrain, c'est le déplacement d'une masse de terre. Il peut être assez petit (ce sont par exemple des talus de route qui s'effondrent) ou bien, très grand, comme par exemple les glissements qui déstabilisent tout un morne. Ainsi, l'épaisseur de terrain qui glisse va de quelques mètres dans un talus à plus de 20 mètres dans certains versants !

Les glissements avancent plutôt lentement (quelques millimètres à centimètres par an) mais ils peuvent subir des accélérations brutales (plusieurs mètres par jour) qui ne sont pas prévisibles, c'est ce qui fait tout leur danger.

Il y a eu de grands glissements en Martinique : La Médaille (1916) ou Morne Caleasse (2011) à Fort-de-France, Fonds-Saint-Denis (1988) ou encore Morne Macroix (1984) et plus récemment, les glissements d'Epineux ou de la RN1 au quartier Fonds Saint Jacques à Sainte-Marie. Ces phénomènes ont déstabilisé jusqu'à 500 000 m³ de terre, soit l'équivalent de 150 piscines olympiques de terre.

Un glissement de terrain qui se gorge d'eau peut dévaler les pentes et parcourir de grandes distances sous forme de coulée de boue ou de coulée de débris suivant la nature des matériaux transportés (terre, blocs, végétaux).

Un glissement n'arrive généralement pas d'un coup, des indices peuvent vous alerter :

FISSURATION DES MURS, DES POUTRES ET DU CARRELAGE
NICHE D'ESCARPEMENT
ARBRES BASCULÉS
SOUS-CAVAGE
FISSURATION ET DÉFORMATION DE LA CHAUSSEE
SURFACE DE RUPTURE
INCLINAISON DES POTEAUX
BOURRELET DE PIED

BRGM

Géosciences pour une Terre durable

Les glissements de terrain Qu'est ce que c'est ?

Un phénomène naturel difficilement maîtrisable

Un glissement de terrain, c'est le déplacement d'une masse de terre. Il peut être assez petit (ce sont par exemple des talus de route qui s'effondrent) ou bien, très grand, comme par exemple les glissements qui déstabilisent tout un morne. Ainsi, l'épaisseur de terrain qui glisse va de quelques mètres dans un talus à plus de 20 mètres dans certains versants !

Les glissements avancent plutôt lentement (quelques millimètres à centimètres par an) mais ils peuvent subir des accélérations brutales (plusieurs mètres par jour) qui ne sont pas prévisibles, c'est ce qui fait tout leur danger.

Il y a eu de grands glissements en Martinique : La Médaille (1916) ou Morne Caleasse (2011) à Fort-de-France, Fonds-Saint-Denis (1988) ou encore Morne Macroix (1984) et plus récemment, les glissements d'Epineux ou de la RN1 au quartier Fonds Saint Jacques à Sainte-Marie. Ces phénomènes ont déstabilisé jusqu'à 500 000 m³ de terre, soit l'équivalent de 150 piscines olympiques de terre.

Un glissement de terrain qui se gorge d'eau peut dévaler les pentes et parcourir de grandes distances sous forme de coulée de boue ou de coulée de débris suivant la nature des matériaux transportés (terre, blocs, végétaux).

Un glissement n'arrive généralement pas d'un coup, des indices peuvent vous alerter :

FISSURATION DES MURS, DES POUTRES ET DU CARRELAGE
NICHE D'ESCARPEMENT
ARBRES BASCULÉS
SOUS-CAVAGE
FISSURATION ET DÉFORMATION DE LA CHAUSSEE
SURFACE DE RUPTURE
INCLINAISON DES POTEAUX
BOURRELET DE PIED

BRGM

Géosciences pour une Terre durable

Les glissements de terrain Qu'est ce que c'est ?

Un phénomène naturel difficilement maîtrisable

Un glissement de terrain, c'est le déplacement d'une masse de terre. Il peut être assez petit (ce sont par exemple des talus de route qui s'effondrent) ou bien, très grand, comme par exemple les glissements qui déstabilisent tout un morne. Ainsi, l'épaisseur de terrain qui glisse va de quelques mètres dans un talus à plus de 20 mètres dans certains versants !

Les glissements avancent plutôt lentement (quelques millimètres à centimètres par an) mais ils peuvent subir des accélérations brutales (plusieurs mètres par jour) qui ne sont pas prévisibles, c'est ce qui fait tout leur danger.

Il y a eu de grands glissements en Martinique : La Médaille (1916) ou Morne Caleasse (2011) à Fort-de-France, Fonds-Saint-Denis (1988) ou encore Morne Macroix (1984) et plus récemment, les glissements d'Epineux ou de la RN1 au quartier Fonds Saint Jacques à Sainte-Marie. Ces phénomènes ont déstabilisé jusqu'à 500 000 m³ de terre, soit l'équivalent de 150 piscines olympiques de terre.

Un glissement de terrain qui se gorge d'eau peut dévaler les pentes et parcourir de grandes distances sous forme de coulée de boue ou de coulée de débris suivant la nature des matériaux transportés (terre, blocs, végétaux).

Un glissement n'arrive généralement pas d'un coup, des indices peuvent vous alerter :

FISSURATION DES MURS, DES POUTRES ET DU CARRELAGE
NICHE D'ESCARPEMENT
ARBRES BASCULÉS
SOUS-CAVAGE
FISSURATION ET DÉFORMATION DE LA CHAUSSEE
SURFACE DE RUPTURE
INCLINAISON DES POTEAUX
BOURRELET DE PIED

BRGM

Géosciences pour une Terre durable

Les glissements de terrain Qu'est ce que c'est ?

Un phénomène naturel difficilement maîtrisable

Un glissement de terrain, c'est le déplacement d'une masse de terre. Il peut être assez petit (ce sont par exemple des talus de route qui s'effondrent) ou bien, très grand, comme par exemple les glissements qui déstabilisent tout un morne. Ainsi, l'épaisseur de terrain qui glisse va de quelques mètres dans un talus à plus de 20 mètres dans certains versants !

Les glissements avancent plutôt lentement (quelques millimètres à centimètres par an) mais ils peuvent subir des accélérations brutales (plusieurs mètres par jour) qui ne sont pas prévisibles, c'est ce qui fait tout leur danger.

Il y a eu de grands glissements en Martinique : La Médaille (1916) ou Morne Caleasse (2011) à Fort-de-France, Fonds-Saint-Denis (1988) ou encore Morne Macroix (1984) et plus récemment, les glissements d'Epineux ou de la RN1 au quartier Fonds Saint Jacques à Sainte-Marie. Ces phénomènes ont déstabilisé jusqu'à 500 000 m³ de terre, soit l'équivalent de 150 piscines olympiques de terre.

Un glissement de terrain qui se gorge d'eau peut dévaler les pentes et parcourir de grandes distances sous forme de coulée de boue ou de coulée de débris suivant la nature des matériaux transportés (terre, blocs, végétaux).

Un glissement n'arrive généralement pas d'un coup, des indices peuvent vous alerter :

FISSURATION DES MURS, DES POUTRES ET DU CARRELAGE
NICHE D'ESCARPEMENT
ARBRES BASCULÉS
SOUS-CAVAGE
FISSURATION ET DÉFORMATION DE LA CHAUSSEE
SURFACE DE RUPTURE
INCLINAISON DES POTEAUX
BOURRELET DE PIED

BRGM

Géosciences pour une Terre durable

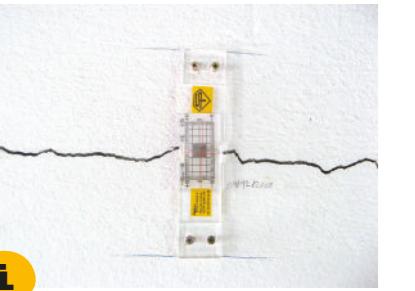
Les glissements de terrain Qu'est ce que c'est ?

Un phénomène naturel difficilement maîtrisable

Un glissement de terrain,

L'exposition des maisons martiniquaises Quels risques pour ma maison ?

Même sur de faibles pentes, votre maison peut être impactée par un glissement de terrain ou par l'instabilité d'une berge de ravine.



En cas d'apparition de fissures, il est important de déployer un dispositif de suivi dès leur apparition. Il peut s'agir d'installer des fissuromètres (cf. photos) des scellés béton dans les fissures, et/ou de prendre régulièrement des photos par exemple. Toute aggravation devra être signalée immédiatement à la mairie et à son assurance.



Sous-caveau d'une habitation provoqué par les pluies de novembre 2020, Marigot. © BRGM



Dommages liés aux pluies de novembre 2020, Sainte Marie. © BRGM

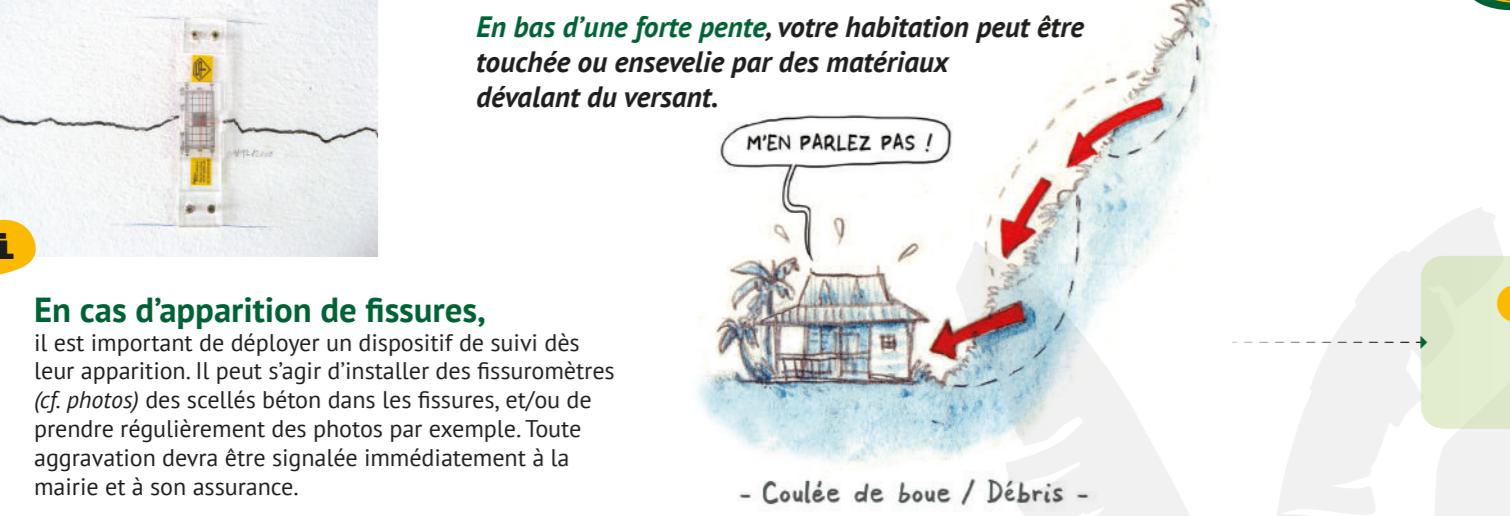
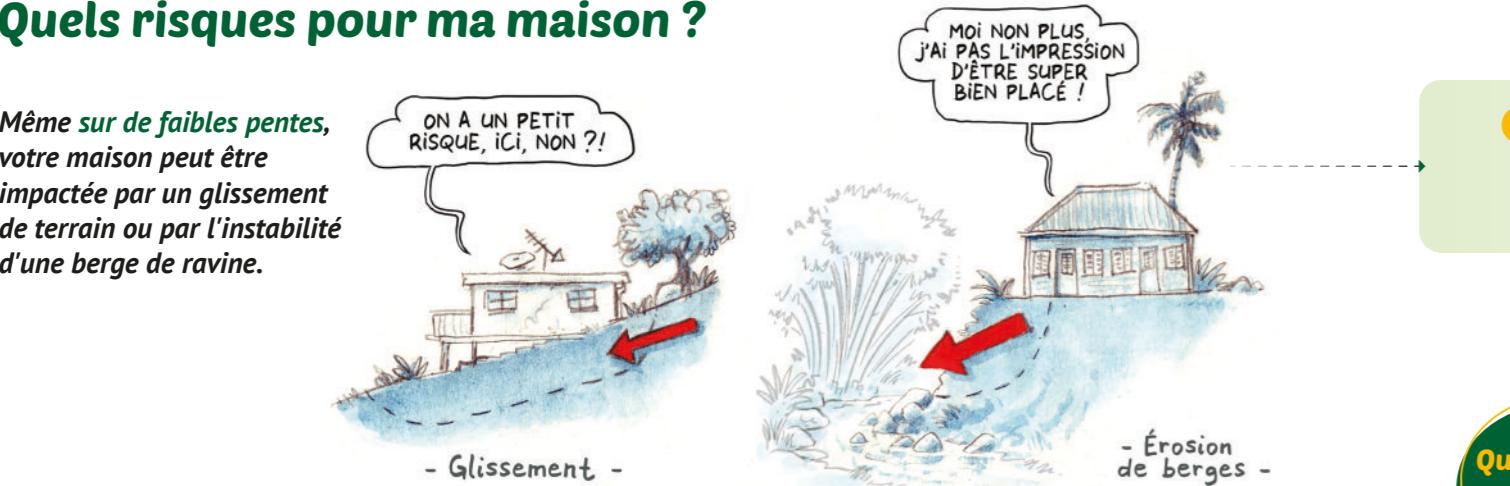
Le risque est-il plus fort sur les versants aux fortes pentes ?

OUI : le risque de coulée de boue y est maximal.

MAIS : les plus grands glissements de terrain se sont déclenchés sur des pentes modérées. En Martinique, les 2/3 des glissements ont touché des pentes comprises entre 20 et 60%.

La végétation de ma parcelle me protège des glissements de terrain ?

TRÈS PEU : certaines espèces aux racines profondes peuvent empêcher le départ de glissements superficiels, mais aucune espèce ne peut s'opposer au déclenchement d'un grand glissement.



Construction sur pilotis d'une maison.

La construction sur pilotis augmente la vulnérabilité d'une maison au risque de glissement de terrain mais surtout au risque sismique. Aux Antilles, elle n'est jamais conseillée.

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir un professionnel

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir un professionnel

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir un professionnel

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir un professionnel

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir un professionnel

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir un professionnel

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir un professionnel

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir un professionnel

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir un professionnel

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir un professionnel

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir un professionnel

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir un professionnel

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir un professionnel

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir un professionnel

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir un professionnel

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir un professionnel

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir un professionnel

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir un professionnel

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir un professionnel

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir un professionnel

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir un professionnel

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir un professionnel

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir un professionnel

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir un professionnel

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir un professionnel

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir un professionnel

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir un professionnel

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir un professionnel

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir un professionnel

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir un professionnel

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir un professionnel

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir un professionnel

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir un professionnel

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir un professionnel

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir un professionnel

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir un professionnel

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir un professionnel

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir un professionnel

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir un professionnel

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir un professionnel

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir un professionnel

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir un professionnel

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir un professionnel

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir un professionnel

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir un professionnel

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir un professionnel

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir un professionnel

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir un professionnel

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir un professionnel

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir un professionnel

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir un professionnel

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir un professionnel

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir un professionnel

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir un professionnel

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir un professionnel

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir un professionnel

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir un professionnel

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir un professionnel

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir un professionnel

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir un professionnel

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir un professionnel

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir un professionnel

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir un professionnel

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir un professionnel

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir un professionnel

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir un professionnel

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir un professionnel

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir un professionnel

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir un professionnel

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir un professionnel

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir un professionnel

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir un professionnel

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir un professionnel

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir un professionnel

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir un professionnel

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir un professionnel

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir un professionnel

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir un professionnel

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir un professionnel

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir un professionnel

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir un professionnel

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir un professionnel

Je peux agir seul-e

Je fais intervenir